

## LES BASES DE DEFENSE



Le monde est toujours instable et imprévisible. Depuis 2008, le ministère de la défense conduit une profonde réforme liée au Livre blanc sur la Défense pour rendre nos armées plus efficaces, plus modernes et plus réactives.

Il s'agit de rationaliser l'organisation et d'améliorer les prestations de soutien et d'administration de la Défense dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) en regroupant les compétences pour les renforcer. Là où deux armes développaient séparément une expertise dans un domaine, un organisme unique fusionne désormais ces capacités. Cela se traduit notamment par des regroupements d'unités en Bases de Défense (BdD). Celles-ci tirent leur force de leur structure interarmées et de la mutualisation des moyens qui permettent d'harmoniser et de simplifier les procédures.

La nouvelle carte militaire constitue la traduction concrète du Livre blanc sur la défense et sur la sécurité nationale. Elle regroupe les unités opérationnelles par pôles de compétence dans une zone géographique et dans un souci d'optimisation de l'entraînement et des moyens. L'année 2012 verra la dernière vague importante de restructurations avec le transfert de quatre unités et la dissolution de douze autres.

Dans le domaine du soutien, la création des BdD conduit à des suppressions de postes évaluées à 17% des effectifs initiaux.

Les économies réalisées à la suite de cette très large restructuration seront réinvesties au profit de notre capacité opérationnelle en renouvelant les équipements, en renforçant la préparation des forces et en améliorant la condition du personnel de la Défense.

En 2012, soixante BdD auront été créées :

51 en France métropolitaine,

5 dans les DOM-TOM,

4 à l'étranger (Djibouti, Emirats arabes Unis, Gabon, Sénégal).

La Zone de Défense et de Sécurité-Nord (ZDS-Nord) englobe les régions administratives du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. A terme, elle comprendra deux BdD (Lille et Creil) et recensera 6.000 personnes du ministère de la Défense.

En 2012, la ZDS-Nord perdra la base aérienne 103 (BA 103) de Cambrai, enregistrera le transfert du 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie de Marine (1<sup>er</sup> RAMA) et du 8<sup>ème</sup> Régiment du Matériel (8<sup>ème</sup> RMAT). Une compensation partielle interviendra par la création du 41<sup>ème</sup> Régiment des Transmissions (41<sup>ème</sup> RT) à Douai.

Décembre 2011